

I – DETAILS DE L’OFFRE DE PARRAINAGE :

Période de l’offre de parrainage BWT : du 4 Juillet au 31 Décembre 2022

Comment ça marche ?

Vous avez récemment installé et mis en service un adoucisseur d’eau BWT et nous vous en remercions.
Vous êtes satisfait ?

Recommandez la marque à vos proches et soyez récompensés !

QUI EST CONCERNE ?

- **LE PARRAIN** – ayant fait l’achat d’un adoucisseur d’eau BWT parmi les modèles suivants : *Perla, Perla Sphère, Best Water Box, Aqa Perla Compact, New Access, BWT Blue, Ultra Cirrus, Cirrus Plus, Silk* et ayant mis en service l’appareil **depuis moins de 6 mois**.
- **LE FILLEUL** – souhaitant acquérir un adoucisseur d’eau BWT et ayant procédé à l’achat + la mise en service de l’appareil **dans les 6 mois suivant la prise de contact avec BWT**.

COMMENT TRANSMETTRE LES COORDONNEES DU FILLEUL ?

1. Le parrain est invité à renseigner les coordonnées du filleul ainsi que les siennes via le formulaire de parrainage disponible sur le site : <https://www.bwt-adoucisseur.fr/offre-parrainage>
2. Le service client BWT alors contact avec le filleul pour déterminer son projet et la solution la plus adaptée à ses besoins.

COMMENT BENEFICIER DE L’OFFRE ?

Si le filleul a **acheté et mis en service son adoucisseur d’eau dans les 6 mois** suivant la prise de contact, alors, l’offre de parrainage sera valide et les cadeaux pourront être attribués, au parrain et au filleul.

3. Une fois la mise en service de l’adoucisseur du filleul réalisée, celui-ci est invité à transmettre **au service client BWT le coupon de participation complété disponible sur BWT-ADOUCISSEUR ainsi qu’une copie du bon d’intervention** de BWT SERVICE.
- Le coupon peut être transmis par mail : conseils@bwt.fr ou par courrier :

BWT France
OFFRE PARRAINAGE 2022
1 allée d’Oslo
67300 SCHILTIGHEIM

- **Les justificatifs (coupons et formulaire de participation) doivent être transmis dans un délai de 15 jours suivant la mise en service de l’appareil.**
4. Le service client BWT prendra contact avec le parrain et le filleul afin de leur remettre leurs cadeaux :
 - Chèque cadeau dématérialisé WEDOOGIFT d’une valeur de 50€ TTC
 - Carafe filtrante BWT Penguin d’une valeur de 24,90€ TTC

II - CONDITIONS DE L'OFFRE :

Cette offre de parrainage est destinée aux particuliers ayant acheté un adoucisseur BWT et fait appel à BWT Service pour la mise en service de l'appareil. Les produits éligibles sont les adoucisseurs de la marque BWT suivants : *Perla, Perla Sphère, Best Water Box, Aqa Perla Compact, New Access, BWT Blue, Ultra Cirrus, Cirrus Plus, Silk*, aussi bien pour le matériel du parrain que du filleul.

Pour être valable, la demande de parrainage doit être transmise complète :

- Au service client BWT, par mail : conseils@bwt.fr ou par voie postale à l'adresse : BWT France – **OFFRE DE PARRAINAGE 2022 - 1**, allée d'Oslo 67300 SCHILTIGHEIM (Frais d'affranchissement à votre charge).
- Entre le 04/07/2022 et le 31/12/2022 (date d'envoi du mail ou cachet de la poste faisant foi).

Le parrain peut parrainer plusieurs personnes différentes (nom, prénom, adresse différentes), l'auto-parrainage est interdit. Attention, toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle.

Si l'ensemble des conditions sont respectées, BWT transmettra la carafe filtrante et les chèques cadeaux aux participants, dans un délai de 6 semaines.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles vous concernant en écrivant à l'adresse suivante : **BWT FRANCE – PARTNERS – DPO (service juridique) – 103 rue Charles Michels – 93206 Saint-Denis Cedex**. Seule notre société est destinataire de ces informations. Elles seront effacées ou anonymisées dans les 12 mois suivants le traitement de ma présente demande.

L'envoi par le parrain du formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives remises par le filleul, impliquent le consentement de ces deux parties au traitement de leurs données personnelles par BWT France.